Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Ozenx-Montestrucq

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Page « Bruit » du site de la commune d'Ozenx-Montestrucq.

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/64440-ozenx-montestrucq/